

**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** - (1987)

**Heft:** 21: Oui à l'assurance maternité

**Rubrik:** Quelques activités passées...

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques activités passées...

Voilà deux dates que nous attendions avec impatience !

le **5 octobre** Mme Annelise Burger entrait en fonction dans ce que l'on pourrait appeler le BCF de la ville de Zurich.

Et le **2 novembre** débutaient les activités du Bureau de l'Egalité de la République et Canton de Genève - autrement dit le BCF genevois - avec Marianne Frischknecht et Martine Sumi.

Nous saluons nos collègues et leur souhaitons "Bon travail". Nous pourrions prochainement et de vive voix leur exprimer nos vœux très cordiaux puisqu'une première rencontre aura lieu le 16 décembre.

Nous nous réjouissons déjà de la collaboration qui s'instaurera et fructifiera.

Quelle joie de pouvoir enfin partager son travail!

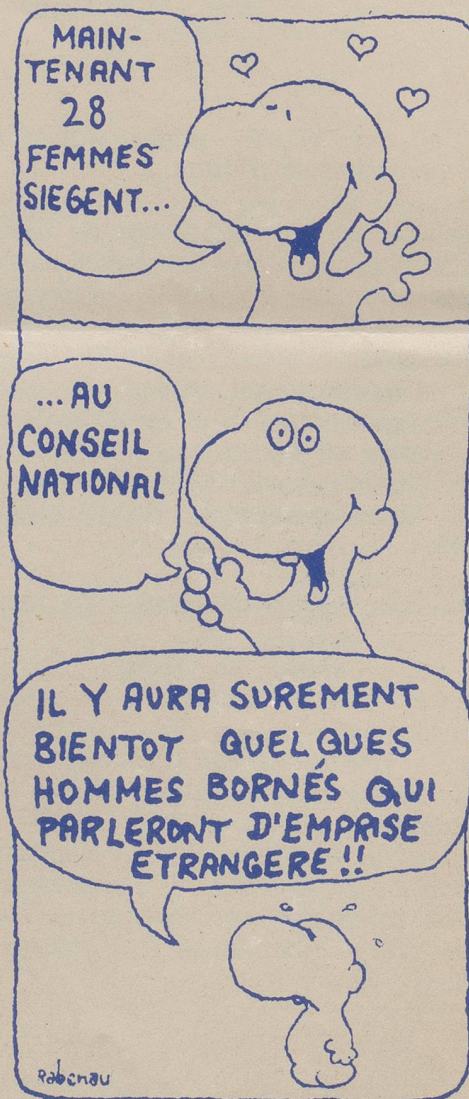
**6 octobre** : Un BCF pourquoi faire ? Telle était la question posée à Marie-Josèphe Lachat par le Centre de liaison valaisan qui l'invitait à décrire, lors d'une conférence, les tâches, activités... et les atouts de ce BCF que les autres cantons commencent sérieusement à nous envier.

**13 octobre** : La Société de Gestion du Personnel s'est penchée, au cours d'une de ses réunions mensuelles, sur les problèmes que rencontrent les femmes dans le marché du travail. Marie-Josèphe Lachat dans son exposé sur "le travail des femmes" invita les chefs de Personnel à élaborer une stratégie interentreprises qui leur permette d'intégrer au mieux leurs employées et d'envisager, avec elles aussi, l'avenir des entreprises (promotion, formation, harmonisation des horaires, etc.)

Des entreprises telles que IBM, CIBA, MIGROS, UBS, Swissair ont déjà entrepris de telles politiques et l'action "Des actes au lieu de paroles" invite toutes les collectivités à s'en préoccuper et à agir !

**18 octobre** : Les élections fédérales ne nous ont pas permis de fêter une élue. Mathilde Jolidon et Gréty Hoffmeyer, les deux candidates doivent pourtant être chaleureusement remerciées pour leur engagement et félicitées. Mathilde Jolidon a fait le meilleur résultat aux Franches-Montagnes, il faut le souligner.

La campagne est aussi un moyen de se faire connaître, un podium duquel on peut proclamer ses idées et ses valeurs : la campagne peut devenir un tremplin.. à bientôt donc.



(Femmes Suisses nov. 87)



**29 octobre** : C'est à Glovelier que s'est déroulée la séance constitutive du Comité jurassien pour un "Oui à l'Assurance maternité".

Une trentaine de personnes, représentant des partis, des syndicats, des associations avaient répondu à l'appel du Centre de liaison des Associations féminines jurassiennes (CL) et du BCF.

Présidée par Mariethé Mertenat, présidente du CL, la soirée s'est déroulée en deux parties :

1. Présentation des enjeux concernant la révision de l'Assurance maladie et maternité soumis à la votation le 6 décembre prochain.

2. Constitution du Comité jurassien.

\*\*\*\*\*

1. Valentine Friedli, Conseillère nationale exposa dans les grandes lignes, l'assurance maternité, qui si elle est acceptée en votation, représentera la grande nouveauté de la Loi sur l'assurance maladie et maternité (LAMM).

Denis Lapaire, Secrétaire de la Fédération des caisses maladies jurassiennes, entretint le public des révisions proposées en matière d'assurance maladie.

Ces deux points sont soumis ensemble à la votation. S'ils sont refusés, c'est l'ensemble de la révision sur la LAMM qui le sera (Cf. dossier pp. 2-10).

2. Sur proposition de la Présidente, le public accepta par acclamation, la nomination des trois président-e-s, à savoir : Valentine Friedli, Delémont; Janine Leschot, Bressaucourt et Pierre Paupe, Saignelégier.

Ensuite cinq groupes de travail furent constitués. Ceux-ci sont chargés de préparer la campagne de votation. Un représentant de chacun des groupes forme, avec les président-e-s, le bureau.

Toutes et tous unirent leurs efforts pour informer les jurassiennes et les jurassiens des modifications apportées à la LAMM et appellent, d'ores et déjà, à voter **OUI le 6 décembre** prochain.

## ... et futures

Le Comité jurassien pour un "OUI à l'assurance maternité" organise les manifestations suivantes :

### 27 novembre

**Conférence publique** de Ruth Dreifuss sur le thème "la loi sur l'assurance maladie et maternité", les enjeux de la votation.

à Glovelier, Café de la Poste, à 20 h 15.

**28 novembre** : Venez rejoindre nos Saints Nicolas...

**A Delémont**, la manifestation en faveur de l'assurance maladie et maternité, se déroulera ainsi :

9.30 heures rendez-vous à la gare, pour partir en cortège  
11 heures place du marché

Des surprises seront distribuées...

Des animations sont également prévues dans les deux autres districts, à **Saignelégier** et **Porrentruy**, ainsi que dans le **Jura Sud**. Participez nombreuses et nombreux à ces manifestations.

